



NEWS LETTER ARBITRES - FÉVRIER 2025

Les règles de courses à la voile 2025-2028 Français < 1 sur 31 > 100% + - Modifier

Tableau de bord > Ma Bibliothèque > Les règles de courses à la voile 2025-2028



- > INTRODUCTION
- > DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES EN LIGNE
- > PRINCIPES DE BASE
- > DÉFINITIONS
- > CHAPITRE 1. RÈGLES FONDAMENTALES
- > CHAPITRE 2. QUAND LES BATEAUX SE RENCONTRENT
- > CHAPITRE 3. DIRECTION D'UNE COURSE
- > CHAPITRE 4. AUTRES OBLIGATIONS EN COURSE



RCV Numériques : activez votre abonnement arbitre

Développées avec notre prestataire Omnibook, les RCV numériques sont en ligne. En tant qu'arbitre avec une qualification régionale ou nationale ou en formation, vous avez un abonnement gratuit (pour la première année pour les régionaux).

Pour activer votre abonnement, c'est simple, il faut aller sur votre espace licencié et en bas de la page, cliquez sur "abonnement en ligne". La machine va identifier que vous êtes arbitre, il n'y aura plus qu'à valider en cliquant sur "abonnement arbitre gratuit". (Attention, vérifiez le cas échéant que votre qualification a bien été renouvelée).

Vous recevrez un mail de confirmation où vous serez renvoyé vers omnibook.

Les RCV sont dans les documents reçus.

À partir de votre tableau de bord, vous pourrez télécharger l'application qui vous permettra sur votre ordinateur de synchroniser en local pour les consulter non connecté. Vous pourrez faire cela sur votre tablette ou smartphone.

Cet abonnement donnera accès :

Aux RCV en version française et anglaise en format dynamique avec :

- un sommaire pour accéder rapidement au chapitre voulu
 - un outils de recherche
 - aux définitions dès lors que vous cliquez sur un terme défini
 - à des animations expliquant les règles du chapitre 2 entre autres (en cliquant sur la petite caméra)
 - les nouveautés 2025 sont surlignées en orange pâle
 - à venir quand disponible, les cas WS associés pour chaque règle
- Et dès que disponible (en attente des versions World Sailing à jour et de leur traduction) :
- les Règles d'Équipement des Voiliers (REV)
 - le livre des cas et différents Callbook
 - et d'autres documents...

Les documents seront consultables en ligne ou hors ligne. En cas de mise à jour, vous serez averti. Vous ne pourrez pas les imprimer ou les télécharger en PDF.

Sur tablette et téléphone, la fonction d'affichage des définitions sera opérationnelle la semaine prochaine avec la prochaine mise à jour de l'application.

[accédez à votre espace licencié](#)

DÉCOUVRIR SCORE

Le nouveau logiciel de classement de la FFVoile

[En savoir plus](#)



Découvrez SCORE – Nouveau logiciel de classement

Comme annoncé en décembre, la Fédération Française de Voile est heureuse de mettre à votre disposition SCORE, le nouvel outil de classement développé avec SailTi.

Pour découvrir SCORE, rendez-vous sur cette [page](#). Vous y trouverez toutes les informations nécessaires : informations générales, liste des formateurs, guides utilisateurs pour vous accompagner, etc. Des tuto vidéo vont arriver.

Nous comptons sur votre mobilisation et votre enthousiasme pour cette nouvelle étape importante. Ensemble, nous continuerons à faire progresser notre sport et à offrir des outils modernes et performants à nos clubs et à notre communauté.

Freg continue de fonctionner normalement en 2025, la transition se donc fait en douceur.

Webinaires et formations

Webinaires : attention cela commence à 18 H

11 février : la RCV 42 [Se connecter au webinaire](#)

24 février : la recevabilité d'une réclamation/demande de réparation/réouverture [Se connecter au webinaire](#)

17 mars : Les faits et conclusions dans une instruction [Se connecter au webinaire](#)

Formations

Stage national formation umpire spécifique annexe UF lors de l'épreuve "Trophée Ile Pelée" du mardi 18 mars au samedi 22 mars au YC Cherbourg.

Formation juge d'expression national : stage théorique 17-18 mars à la FFVoile. vous trouverez [le formulaire d'inscription ici](#)

Formation Contrôleur Équipement Course au Large du 7 au 11 avril à l'ENVSU Nb de places limité [Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Désignations 2025

La commission de désignation regroupant les diverses qualifications d'arbitre s'est tenue les 25 et 26 janvier dernier au siège de la fédération à Paris pour statuer sur les régates de grades 4 et supérieurs.

3913 vœux ont été étudiés, 1052 désignations ont été validées.

Il y a encore des places à prendre, une synthèse va être effectuée pour faciliter vos recherches.

Beaucoup de régates de grade 4 n'ont pas été traitées car les clubs n'ont pas indiqué leurs avis pour les équipes d'arbitrage, notamment sur la deuxième partie de la saison. Les désignations arriveront au fil de l'eau.

Pour les arbitres en formation nationale, si les premières désignations arrivent, le reste va suivre courant février.

PRÉSENTATION DES NOUVELLES RCV ET FORMATION CONTINUE

Plus de 250 arbitres étaient réunis samedi 11 janvier pour la prestation des changements des nouvelles Règles de Course à la Voile. Un moment toujours apprécié où les échanges nombreux et conviviaux sont présents.

Distributions des nouvelles RCV, présentation de la version numérique, intervention sur la lutte contre les violences par notre partenaire Colosse aux pieds d'Argile et description des nouveautés ont permis à chaque arbitre présent de repartir pour de belles régates cette année.

Cette journée s'est prolongée avec la formation continue jusqu'au dimanche après midi avec une centaine d'arbitres qui sont venus conforter leurs connaissances.

Merci à l'équipe de formateurs.

A noter que toutes les qualifications étaient présentes : Comité de course, Jury, Umpire, Comité technique, Juge d'expression et Contrôleur d'équipement course au large.





ROMAIN GAUTIER RECONDUIT À LA TÊTE DE LA CCA

Les élections de la FFVoile se sont déroulées en décembre et Jean Luc Denéchau a été réélu Président de la FFVoile. Un nouveau Conseil d'Administration a aussi été élu.

Jean Luc Denéchau a renouvelé sa confiance à Romain Gautier pour un nouveau mandat à la présidence de la Commission Centrale d'Arbitrage.

La nouvelle CCA est en cours de composition et sera validée lors du prochain Conseil d'Administration de mars.

Un grand merci aux membres de la CCA qui ont œuvré pendant 4 ans, notamment les 2 vice-présidents, Nathalie Péberel et Christophe Schenfeigel qui deviennent respectivement vice présidente du service des pratiques sportives en charge de la voile légère et vice président du même service mais en charge de l'habitable et de la course au large.

MISE A JOUR DES DOCUMENTS

Les recommandations et directives ont été validées par la BE de la FFVoile de janvier. Elles s'appliquent dès maintenant avec notamment 2 nouveaux points :

- des précisions quand à l'utilisation de tableau d'affichage numérique où l'historique doit pouvoir être consulté à tout moment
- des précisions en cas d'utilisation de visio conférences pour les instructions avec du matériel et une connexion adaptés

La mise à jour des AC et IC type est en cours. Nous vous informerons rapidement de leur publication.

Les nouvelles prescriptions sont en ligne rubrique règles et documents puis règlement. Une nouvelle prescription fait référence au règlement technique fédéral sur la composition du jury notamment.

L'annexe Semi direct a été mise à jour. Pas de modification sur le fond, seulement une mise à jour des N° de règles.

Les traductions des REV et des annexes mises à disposition par WS sont en cours. Ces documents seront publiés sur le site dès que finalisés et disponibles via votre abonnement numérique.

RSO 2025

Le groupe RSO, réuni en visio-conférence le 9 janvier dernier, et tenant compte des soumissions adoptées par le World Sailing Offshore Committee en novembre 2024, vous informe des modifications des Règlements Spéciaux Offshore suivantes :

RSO 3.14 Balcons, Chandeliers et Filières

3..14.1 Généralités

Modification de forme :

e) l'extérieur de l'embase des tubes des balcons et des chandeliers ne doit pas être à l'intérieur du bord du périmètre du pont à plus de 5% du **bau maximum** ou 150 mm, selon ce qui est le plus grand, ni pas plus en abord que le périmètre du pont. Pour un bateau d'une date de série postérieure à 2024, le périmètre du pont est défini par l'intersection de la coque et du pont avec un angle maximum de 15° par rapport à l'horizontale sur un plan travers quand le bateau est droit.

RSO 4.27 Spécification des voiles de tempête et de gros temps

4.27.1 Conception

Ajout de (toutes catégories) :

f) le principal usage de toute voile de tempête ou voile de gros temps doit être d'apporter une propulsion et une capacité à gouverner dans des conditions de tempête et de gros temps, et elle doit être conçue, fabriquée et entretenue comme telle. Les voiles de tempêtes doivent être conçues pour apporter une propulsion et une capacité à gouverner par force 8 échelle de Beaufort, ceci en tous points de la voile. Les voiles de gros temps doivent être conçues pour apporter une propulsion et une capacité à gouverner par force 6 échelle de Beaufort, ceci en tous points de la voile.

Ces deux règles entrant en application au 1er janvier 2025.

En outre, suite à la réunion des Centres Habilités World Sailing-FFVoile qui s'est déroulée le 28 novembre dernier, et tenant compte des avis émis par l'Assemblée, il a été décidé :

RSO 6.01 Formation survie

6.01.5 Actuellement : Prescription FFVoile (RSO n°14) : La RSO 6.01.5 ci-dessus est supprimée, et remplacée par: Un stage de recyclage peut être suivi afin de renouveler le certificat si le stage de recyclage est effectué dans les six mois suivant l'expiration du certificat de stage personnel de survie offshore le plus récent. A défaut, un stage initial WS-FFVoile doit être repassé.

Tenant compte que, dans le texte de base World Sailing, le délai est de deux ans, le délai de six mois a été jugé trop court. La Prescription FFVoile (RSO n°14) fixe désormais ce délai à « un an ».

[En savoir plus](#)

Rappel certificat médical

Pour officier sur les grades 4 et supérieurs, vous devez avoir une licence compétition.

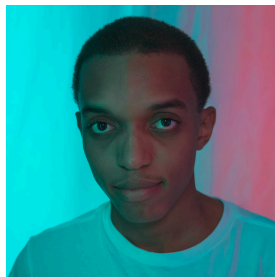
Pratiquement, tous les arbitres (quelques soit leur niveau de qualification et leur rôle) qui officieront sur une régata de garde 4 ou supérieur, doivent :

- avoir un certificat médical de moins d'un an à télécharger sur l'espace licencié.
- ou remplir le questionnaire médical si le certificat a moins de 3 ans toujours sur l'espace licencié.

Nouveaux arbitres nationaux

La Commission Centrale d'Arbitrage félicite les arbitres suivants nouvellement nommés arbitres nationaux :

- Claire Koetzal, comité de course national
- Théric Phéron, juge national
- Marie-Charlotte Dizes, juge nationale



Régates voile entreprise et licence

Des arbitres nous ont questionné sur les régates voile entreprise et la licence FFSE.

La FFVoile a une convention avec la Fédération Française du Sport Entreprise (FFSE). Dans ce cadre, pour les régates inscrites au calendrier FFVoile où la spécificité Voile Entreprise est identifiée en amont, les licences FFSE sont acceptées sans qu'il y ait de licence FFVoile. Par contre, les exigences relatives au certificat médical restent les mêmes en fonction du grade ou de l'âge.

Nouveaux documents en ligne

Les documents suivants ont été mis en ligne sur le site internet et la clé arbitre :

- [Annexe semi-direct](#)
- [RSO 2025](#)
- [Erratum RCV 2025-2028](#)
- [Groupes 2025](#)
- [Prescriptions FFVoile](#)
- [Recommandations de la CCA](#)
- [Directives de la CCA](#)

En savoir plus

Portrait d'arbitre : Laurent REMY

REMY Laurent est âgé de 70 ans, ce retraité de l'aviation civile breton est licencié à ASN Quiberon. Après avoir été président de son club pendant 10 ans, il commence sa formation régional en 2012 et devient juge national en 2018.

Avec son investissement de président où il a accompagné beaucoup de jeunes sur des régates, une évidence s'est imposée à lui : s'impliquer encore davantage dans le monde des régates. Encouragé par des amis arbitres nationaux, il se lance, séduit par le rôle clé que joue l'arbitrage dans le bon déroulement des compétitions. Aujourd'hui, cela lui permet non seulement de contribuer à la régulation et à l'équité des courses, mais aussi de continuer à vivre sa passion pour la voile sous un nouvel angle.

Son plus beau souvenir d'arbitre ?

" Après la période difficile du COVID, j'ai eu l'opportunité de participer à l'une des premières régates organisées dans le Finistère Nord. Il s'agissait d'une épreuve régionale de grade 5A. À ma grande surprise, cette régate a attiré des membres des équipes nationales d'Allemagne, d'Italie, de France, d'Angleterre. En un instant, ce qui semblait être une compétition modeste s'est transformé en un véritable rassemblement du gratin européen. J'ai eu quelques réclamations, ce qui est normal dans toute régate, mais chose remarquable : aucune ne provenait des champions. Leur maîtrise du règlement et du jeu sur l'eau était exemplaire. Cette expérience a été un tournant dans mon parcours d'arbitre. Elle m'a conforté dans l'idée que, peu importe le niveau de compétition, chaque régate peut réserver des surprises et offrir des moments inoubliables."

Un message ?



Le sport a besoin de passionnés, et l'arbitrage est une formidable façon de s'impliquer autrement ! Être arbitre, ce n'est pas seulement faire respecter les règles, c'est aussi être au cœur de l'action, contribuer à l'équité des compétitions et permettre aux sportifs d'évoluer dans les meilleures conditions.

Que vous soyez un ancien sportif ou simplement passionné, osez franchir le pas ! L'arbitrage est une aventure humaine et sportive qui ne cesse d'enrichir ceux qui s'y investissent. Alors, prêt à relever le défi ?

Vidéo du jour

PRÉSENTATION DES NOUVELLES RCV



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITE DE LA FFVOILE



BANQUE POPULAIRE 
PARTENAIRE MAJEUR

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

[Retrouvez toutes les Newsletters Club en cliquant ici](#)

Fédération Française de Voile, 17 Rue Henri Bocquillon, 75015 Paris, France

[Me désinscrire des Newsletters Club](#)